

Résumé du rapport final – Activités du CIPRET-Vaus

Le projet « Activités du CIPRET-VD », géré par les Ligues de la santé, s'est non seulement inscrit dans la continuité des activités développées jusqu'alors dans le canton de Vaud, mais plus particulièrement au cœur des objectifs stratégiques du Programme national de prévention du tabagisme PNPT. Les objectifs stratégiques 1,2,7,8,9,10, & 11 ont pu être déclinés au niveau cantonal autour de 3 axes principaux, à savoir l'information sur le tabagisme et la désaccoutumance, la promotion d'une vie sans tabac et la protection contre la fumée passive. Ces axes ont été déclinés en programmes et font l'objet de rapports finaux spécifiques.

Information sur le tabagisme et la désaccoutumance :

Les objectifs atteints sont nombreux en particulier sur le plan législatif puisque c'est entre 2006 et 2009 que les interdictions de vente de tabac aux mineurs, de publicité et de fumer dans les lieux publics ont été décidées.

Au-delà de la législation cantonale, nombreuses sont les institutions qui ont également modifié leurs politiques concernant le tabagisme passif, comme c'est le cas de l'administration cantonale, de l'ensemble des établissements scolaires, des établissements médicaux et de nombreuses entreprises.

Ces mesures structurelles témoignent d'une réelle prise de conscience de la population et d'un changement de norme important. Dans cette même optique, le CIPRET a également revisité sa communication en créant son slogan « Un air de liberté, sans fumée » lequel vise à transmettre une image positive d'une vie sans tabac. De nombreux efforts de communication ont été réalisés pour faire connaître l'actualisation de la situation à l'ensemble de la population, aux médias et aux politiques. Au-delà des courriers et interventions médiatiques, le site internet www.cipretvaud.ch a été créé, ainsi que des newsletters et du matériel spécifique. Le CIPRET a également pu développer son offre en désaccoutumance en répondant aux demandes spécifiques, mais également via la mise sur pied de 4 permanences délocalisées dans le canton et la formation de relais.

Promotion d'une vie sans tabac :

Cet axe de travail visait la promotion d'une vie sans tabac dans les établissements scolaires obligatoires et post-obligatoires, autour des écoles et dans les activités de loisirs. Il a permis de développer de nouvelles synergies avec l'Office vaudois des écoles en santé (ODES) pour le développement d'un programme de prévention des dépendances dans les établissements, de poursuivre le travail d'information et de création de lien avec les acteurs de la société civile, en particulier autour de l'interdiction de vente aux mineurs. Par ailleurs, le CIPRET a poursuivi son soutien à des manifestations en alliant présence sur place, sponsoring et promotion de programmes comme « Cool and clean » par exemple.

Protection contre la fumée passive :

La protection contre la fumée passive a été au cœur de l'actualité tout au long du programme et a contribué à faire avancer la thématique « tabac » dans son ensemble. Au-delà des actions prévues en début de programme, le CIPRET a dû constamment adapter son offre et ses activités en fonction de l'actualité politique et médiatique. Il en ressort que de nombreuses nouvelles collaborations ont émergé tant avec les politiques, les autres acteurs cantonaux de la santé qu'au niveau inter cantonal et national et ont contribué à asseoir le rôle d'expert du CIPRET dans le canton. A ce titre, le CIPRET a collaboré étroitement avec le Service de la santé publique pour l'élaboration du plan cantonal d'action 2008-2012, lequel s'inscrit dans la continuité des axes de travail traditionnels, mais également dans l'innovation relative à des groupes spécifiques et vulnérables jusqu'alors peu touchés par les activités préventives.

La satisfaction d'avoir atteint de nombreux objectifs en terme législatif et en ce qui concerne la modification de la norme sociale ne doit pas nous faire perdre de vue l'importance de pérenniser et d'ancrer ces nouvelles valeurs dans des pratiques concrètes, notamment en ce qui concerne la vente aux mineurs et la fumée passive. Par ailleurs, de nombreuses pistes de travail innovantes semblent se dessiner et le CIPRET se réjouit de relever ces défis.